

Bretagne, Côtes-d'Armor
Camlez
Kroaz Husto

Motte castrale, Croas Husto (Camlez)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133057
Date de l'enquête initiale : 2016
Date(s) de rédaction : 2016
Cadre de l'étude : inventaire topographique Communauté de communes du Haut Trégor
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : motte

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales :

Historique

La motte castrale de Croas Husto est le vestige d'une ancienne résidence seigneuriale fortifiée du Moyen Age (11e-12e siècle). Elle constituait le siège primitif, l'assise défensive de la seigneurie de Kerham dont le château est situé à un kilomètre environ.

Période(s) principale(s) : Moyen Age

Description

La motte castrale de Croas Husto possède un volume modeste de forme tronconique, sorte d'enceinte en terre mesurant 20 mètres de diamètre à la surface pour 140 environ à la base et douze de hauteur. A l'origine, la motte était entourée de fossés concentriques qui ne subsistent qu'au sud-est et à l'ouest. Au nord, ces fossés ont été comblés pour faire un chemin lors du remembrement communal de 1972. La motte est surmontée d'une plate-forme sommitale, de forme circulaire qui semble avoir été creusée dans la terre.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : terre

Présentation

Dans le Haut-Trégor, peu de mottes castrales ont été conservées. Lorsqu'elles ne furent pas détruites dès la fin du Moyen-Âge ou à l'époque moderne, elle ont été arasées lors d'opérations de remembrement. La motte de Croas Husto a encore clairement la forme d'une butte de terre, ce qui rend possible sa lecture dans l'espace rural. Cette motte est liée à une des plus anciennes seigneuries de Camlez. Une autre motte de ce type se trouvait sur la commune, non loin du manoir de Luzuron.

Références documentaires

Documents figurés

- Fonds du cadastre ancien. Tableau d'assemblage et plans parcellaires de la commune de Camlez, 1834

Fonds du cadastre ancien. Tableau d'assemblage et plans parcellaires de la commune de Camlez, 1834. Série 3P33/1

Archives départementales des Côtes-d'Armor : 3P33/1

Liens web

- Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne : <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/pdf/fichiers/1aaa74cbb6ca62b153dc795eea2520a6/1aaa74cbb6ca62b153dc795eea2520a6.html?search=motte%20de%20croas%20husto>

Illustrations



La motte castrale de Croas Husto en 1834. Extrait du cadastre ancien, section c2 (A.D22, série 3P33/1)
IVR53_20162207516NUCA



Motte castrale de Croas Husto - Motte (face ouest).
Phot. Maxime Billardey
IVR53_20162207542NUCA



Motte castrale de Croas Husto - Motte (face est).
Phot. Maxime Billardey
IVR53_20162207543NUCA



Motte castrale de Croas Husto - Motte (face nord).
Phot. Maxime Billardey
IVR53_20162207544NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

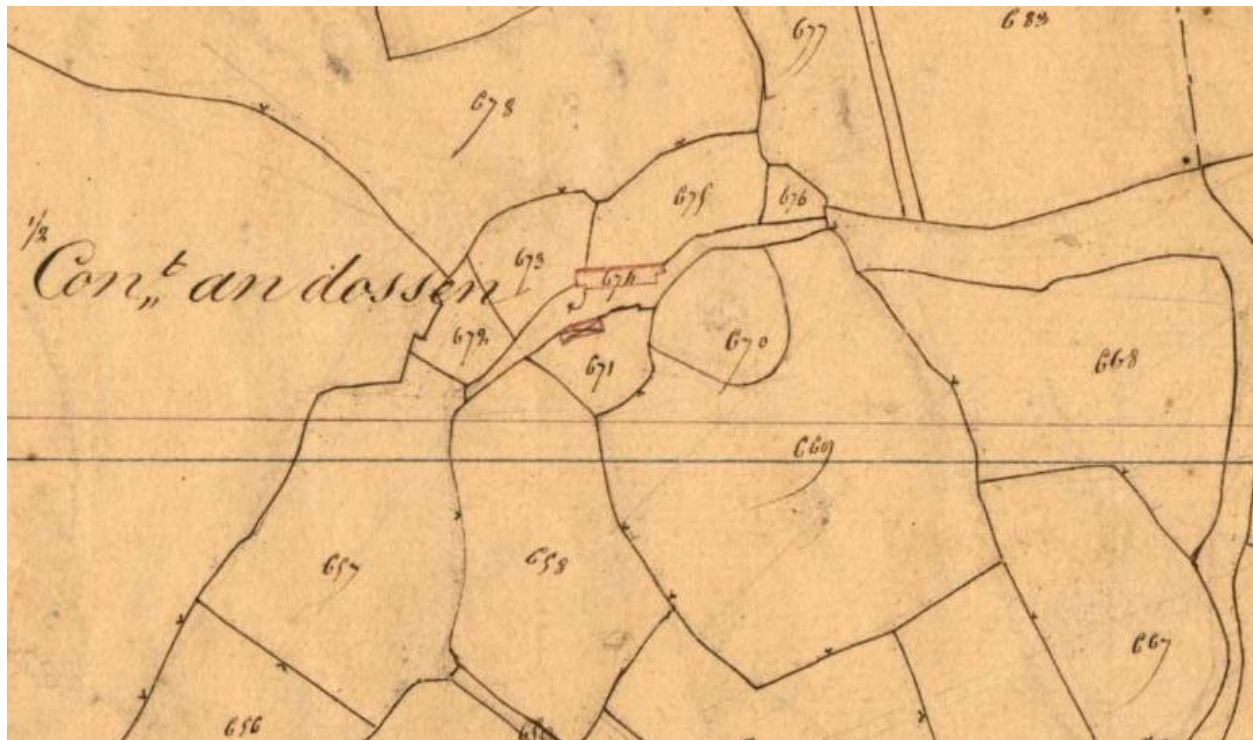
Présentation de la commune de Camlez (IA22004978) Bretagne, Côtes-d'Armor, Camlez (NE PAS PUBLIER) Les architectures du Moyen Âge dans le territoire du Schéma de cohérence territoriale du Trégor (IA22016832)

Les mottes castrales et les mottes à manoir (en cours) (IA29002288)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Maxime Billardey

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



La motte castrale de Croas Husto en 1834. Extrait du cadastre ancien, section c2 (A.D22, série 3P33/1)

IVR53_20162207516NUCA

(c) Archives départementales des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Motte castrale de Croas Husto - Motte (face ouest).

IVR53_20162207542NUCA

Auteur de l'illustration : Maxime Billardey

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Motte castrale de Croas Husto - Motte (face est).

IVR53_20162207543NUCA

Auteur de l'illustration : Maxime Billardey

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Motte castrale de Croas Husto - Motte (face nord).

IVR53_20162207544NUCA

Auteur de l'illustration : Maxime Billardey

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation